



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

REGLEMENTAIRES

DE LA COMMUNE DE SAINT GREGOIRE

N° 2016-07

1^{ère} partie : DELIBERATIONS DU CONSEIL

2^{ème} partie : DECISIONS PRISES EN VERTU DES DELEGATIONS DU CONSEIL

3^{ème} partie : ARRETES PRIS EN VERTU DES POUVOIRS PROPRES DU MAIRE

Du 1^{er} au 31 Juillet 2016

Date d'édition du recueil : 11/08/2016

Les articles L. 2121-24 et R. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales font obligation aux communes de plus de 3 500 habitants de créer un Recueil des Actes Administratifs.

Le présent Recueil comporte les dispositifs des actes à caractère réglementaire adoptés par la commune (délibérations du Conseil, décisions du Maire statuant par délégation du Conseil, etc...)

Le texte intégral des décisions peut être consulté en Mairie :

Hôtel de Ville
35 762 Saint Grégoire

Du lundi au vendredi aux heures d'ouverture des services

De surcroît, les actes qui figurent au présent recueil peuvent être consultés sur le site internet de la Ville de Saint Grégoire, à l'adresse suivante :

<http://www.saint-gregoire.fr/>

(Menu « Citoyenneté », « Les Délibérations »)

Sommaire

Délibérations du Conseil	Pages 4 à 10
Décisions du Maire statuant par délégation du Conseil (art. L. 2122-22 du CGCT)	Pages 11 à 12
Arrêtés pris en vertu des pouvoirs propres du Maire	Pages 13 à 15

1ère partie

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal du 25 Juillet 2016

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUILLET 2016

Ensemble des délibérations transmises en Préfecture le : 29/07/16

N° 016/072 FINANCES - INDEMNISATION AMIABLE DES COMMERÇANTS DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS DU « CŒUR DE VILLE ANCIEN » SOUS MAITRISE D'OUVRAGE DE LA VILLE DE SAINT-GREGOIRE – PHASE D'INDEMNISATION N° 1 – « SARL AU SAVEUR DE LA MER »

Contexte / Rappel :

Dans le cadre des travaux de requalification des espaces publics du « cœur de ville » sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Saint-Grégoire, des perturbations liées aux chantiers ont pu entraîner une gêne pour l'activité économique riveraine.

Ces derniers mois, le projet de requalification du « cœur de ville ancien » a notamment généré des contraintes en matière d'accessibilité des commerces, malgré la volonté affichée et les moyens mis en œuvre par la ville de Saint-Grégoire, de limiter au maximum les nuisances pour les riverains/commerçants des rues concernées par cette requalification.

Par délibération n° 016/070 du 27 juin 2016, le conseil municipal de la Ville de Saint-Grégoire a décidé la mise en place d'une commission de règlement amiable des dommages de travaux publics, chargée d'étudier les possibilités d'indemnisation des commerçants dont l'activité a pu être impactée par les travaux précités.

Le rôle de cette commission consiste à étudier les demandes d'indemnisation qui lui sont soumises et à rendre un avis de nature à éclairer la décision d'indemnisation éventuelle qui sera prise par le conseil municipal.

Suite à l'adoption du règlement intérieur le 21 juillet 2016, la Commission s'est réunie le 25 juillet 2016 à 19H00, afin d'examiner les demandes déposées par les commerçants ayant subi une baisse importante de chiffre durant des travaux réalisés par la ville.

La commission d'indemnisation amiable des dommages de travaux publics a exposé les préconisations suivantes :

- SARL « AUX SAVEURS DE LA MER » – 9 Rue Alphonse Milon – 35 760 SAINT-GREGOIRE - Le dossier fait l'objet d'une proposition d'indemnisation de 39 546€ au titre du règlement amiable des préjudices économiques liés aux travaux dans le cadre des travaux de requalification des espaces publics du « cœur de ville ancien »

Décision(s) proposée(s) :

1°/ **D'ENTERINER** la proposition d'indemnisation précitée à savoir :

- SARL « AUX SAVEURS DE LA MER » indemnisation de 39.546€,

2°/ **D'AUTORISER** le Maire à signer les protocoles transactionnels permettant le versement de ces indemnisations et l'ensemble des documents connexes à l'objet de cette délibération.

3°/ **D'IMPUTER** les dépenses correspondantes au chapitre 67, compte 678.

VOTE : UNANIMITE

N° 016/073 FINANCES - INDEMNISATION AMIABLE DES COMMERÇANTS DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS DU « CŒUR DE VILLE ANCIEN » SOUS MAITRISE D'OUVRAGE DE LA VILLE DE SAINT-GREGOIRE – PHASE D'INDEMNISATION N° 1 – SARL BALM « MILLESIME & CO »

Contexte / Rappel :

Dans le cadre des travaux de requalification des espaces publics du « cœur de ville » sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Saint-Grégoire, des perturbations liées aux chantiers ont pu entraîner une gêne pour l'activité économique riveraine.

Ces derniers mois, le projet de requalification du « cœur de ville ancien » a notamment généré des contraintes en matière d'accessibilité des commerces, malgré la volonté affichée et les moyens mis en œuvre par la ville de Saint-Grégoire, de limiter au maximum les nuisances pour les riverains/commerçants des rues concernées par cette requalification.

Par délibération n° 016/070 du 27 juin 2016, le conseil municipal de la Ville de Saint-Grégoire a décidé la mise en place d'une commission de règlement amiable des dommages de travaux publics, chargée d'étudier les possibilités d'indemnisation des commerçants dont l'activité a pu être impactée par les travaux précités.

Le rôle de cette commission consiste à étudier les demandes d'indemnisation qui lui sont soumises et à rendre un avis de nature à éclairer la décision d'indemnisation éventuelle qui sera prise par le conseil municipal.

Suite à l'adoption du règlement intérieur le 21 juillet 2016, la Commission s'est réunie le 25 juillet 2016 à 19H00, afin d'examiner les demandes déposées par les commerçants ayant subi une baisse importante de chiffre durant des travaux réalisés par la ville.

La commission d'indemnisation amiable des dommages de travaux publics a exposé les préconisations suivantes :

- SARL BALM – Millésime & Co – 14 Rue Alphonse Milon – 35 760 SAINT-GREGOIRE – Le dossier fait l'objet d'une proposition d'indemnisation de 11 205 € au titre du règlement amiable des préjudices économiques liés aux travaux dans le cadre des travaux de requalification des espaces publics du « cœur de ville ancien »

Décision(s) proposée(s) :

1°/ **D'ENTERINER** la proposition d'indemnisation précitée à savoir :

- SARL BALM – Millésime & Co indemnisation de 11 205 €,

2°/ **D'AUTORISER** le Maire à signer le protocole transactionnel permettant le versement de ces indemnisations et l'ensemble des documents connexes à l'objet de cette délibération.

3°/ **D'IMPUTER** les dépenses correspondantes au chapitre 67, compte 678.

VOTE : UNANIMITE

N° 016/074 FINANCES – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – EXERCICE BUDGETAIRE 2016 – DECISION MODIFICATIVE N°2

Contexte / Rappel :

Dans le prolongement de l'adoption du Budget Primitif 2016 et des décisions modificatives déjà adoptées, il convient de procéder à des ajustements budgétaires concernant le budget primitif 2016. Ces ajustements se décomposent comme suit :

Section I / F	Type Dépense/Recette	Type Mouvement	Chapitre	Total	
Fonctionnement	Dépenses	Ordre	023 - Virement à la section d'investissement	-64 000,00	
			042 - Opé.d'ordre de transfert entre sections		
		Total Ordre		-64 000,00	
		Réel	011 - Charges à caractère général		
			012 - Charges de personnel et frais assimilés		
			014 - Atténuations de produits		
			65 - Autres charges de gestion courante		
			66 - Charges financières		
			67 - Charges exceptionnelles	64 000,00	
			68 - Dotations aux amortissements et provisio		
	Total Réel			64 000,00	
	Total Dépenses				0,00
	Recettes	Ordre	042 - Opé.d'ordre de transfert entre sections		
		Total Ordre			
		Réel	012 - Charges de personnel et frais assimilés		
		013 - Atténuation de charges			
		70 - Produits des services, du domaine et ven			
		73 - Impôts et taxes			
		74 - Dotations et participations			
		75 - Autres produits de gestion courante			
		76 - Produits financiers			
		77 - Produits exceptionnels			
Total Réel					
Total Recettes					
Total Fonctionnement				0,00	

Investissement	Dépenses	Ordre	040 - Opé.d'ordre de transfert entre sections		
			041 - Opérations patrimoniales		
		Total Ordre			
		Réel	10 - Dotations, fonds divers et reserves		
			16 - Emprunts et dettes assimilés		
			20 - Immobilisations incorporelles		
			204 - Subventions d'équipement versées		
			21 - Immobilisations corporelles		
			23 - Immobilisations en cours		
			26 - Participations et créances rattachées à des participations		
		27 - Autres immobilisations financières			
		458111 - MANDAT VOIRIE RM- DEP FONCTIONNEMENT			
		458112 - MANDATS VOIRIE RM-DEPENSES PERSONNEL			
		458121 - MANDAT VOIRIE RM-DEP INVESTISSEMENT			
	Total Réel				
	Total Dépenses				
	Recettes	Ordre	021 - Virement de la section de fonctionnement	-64 000,00	
			040 - Opé.d'ordre de transfert entre sections		
			041 - Opérations patrimoniales		
		Total Ordre		-64 000,00	
Réel		024 - Produit des cessions d'immobilisations			
		10 - Dotations, fonds divers et reserves			
		13 - Reversement subventions d'investissement			
		16 - Emprunts et dettes assimilés	64 000,00		
		23 - Immobilisations en cours			
		27 - Autres immobilisations financières			
	458211 - MANDAT VOIRIE RM- RECETTES FONCTIONNEMEN				
	458212 - MANDAT VOIRIE RM- DEP PERSONNEL				
	458221 - MANDAT VOIRIE RM-RECETTES INVEST				
Total Réel		64 000,00			
Total Recettes				0,00	
Total Investissement				0,00	

Décision(s) proposée(s) :

1°/ APPROUVER la décision modificative n°2 relative au budget primitif 2016 de la commune (budget principal), dont le détail figure en annexe à la présente délibération ;

VOTE : UNANIMITE

ANNEXE Décision Modificative N° 2

Section de fonctionnement

Section I / F	Type Dépense/Recette	Type Mouve	Chapitre	Article	Total	
= Fonctionnement	= Dépenses	= Ordre	= 023 - Virement à la section d'investissement	023 - Virement de la section investissement	-64 000,00	
			Total 023 - Virement à la section d'investissement			
		Total Ordre				-64 000,00
		= Réel	= 67 - Charges exceptionnelles		6714 - Bourses et prix	
					6718 - Autres charges excep. sur opé. de gest.	
					673 - Titres annulés (exercices antérieurs)	
					678 - Autres charges exceptionnelles	64 000,00
				Total 67 - Charges exceptionnelles		
		Total Réel				64 000,00
		Total Dépenses				
Total Fonctionnement					0,00	

Section d'investissement

Section I / F	Type Dépense/Recette	Type Mouve	Chapitre	Article	Total	
= Investissement	= Recettes	= Ordre	= 021 - Virement de la section de fonctionnement	021 - Virement de la section fonctionnement	-64 000,00	
			Total 021 - Virement de la section de fonctionnement			
		Total Ordre				-64 000,00
		= Réel	= 16 - Emprunts et dettes assimilés		1641 - Emprunts en francs ou en euros	64 000,00
					165 - Dépôts et cautionnements reçus	
				Total 16 - Emprunts et dettes assimilés		
		Total Réel				64 000,00
Total Recettes					0,00	
Total Investissement					0,00	

N° 016/071 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA FONDATION ARC POUR LA RECHERCHE SUR LE CANCER

Contexte / Rappel :

Un ancien membre du Conseil Municipal des Jeunes vient malheureusement de décéder des suites d'une longue maladie.

La commune, dans le cas présent et sur proposition de la famille, souhaite verser un don au profit de la recherche contre le cancer.

Dans ce contexte, il vous est proposé, Chers Collègues, que la commune verse une subvention exceptionnelle au profit de la « Fondation Arc pour la recherche sur le cancer ».

Décision(s) proposée(s) :

1°/ APPROUVER le principe du versement d'une subvention exceptionnelle de 250 € à la « Fondation Arc pour la recherche sur le cancer », sise à Villejuif (article 65743) ;

2°/ AUTORISER M. Le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

VOTE : UNANIMITE

2^{ème} partie

**DECISIONS DU MAIRE STATUANT
PAR DELEGATION DU CONSEIL**
(article L. 2122-22 du CGCT)

Renonciations à préemptions

Pas de décisions

Autres décisions

Pas de décisions

3^{ème} partie

ARRETES DU MAIRE EN VERTU DE SES POUVOIRS PROPRES

Arrêtés du Maire pris en vertu de ses pouvoirs propres

AR 016.147	01/07/2016	Arrêté travaux d'eau potable - lieu-dit Les Hauts de Bel Air
AR 016.148	01/07/2016	Arrêté Travaux d'eau potable et usées - Avenue de La Libération
AR 016.149	01/07/2016	Arrêté travaux branchement d'eau potable - rue du Chesnay Beauregard
AR 016.150	01/07/2016	Arrêté travaux de branchement et pose d'une chambre de fibre optique - Boulevard de La Boutière
AR 016.151	01/07/2016	Arrêté modification concernant règlementation du stationnement lieu- dit La Brosse.
AR 016.152	07/07/2016	Arrêté stationnement interdit - travaux de toiture rue de l'Eglise,
AR 016.153	08/07/2016	Arrêté travaux de branchement - 24 rue de l'Eglise
AR 016.154	08/07/2016	Arrêté travaux branchement de fibre optique rue du Général de Gaulle,
AR 016.155	12/07/2016	Arrêté travaux de viabilisation d'un lotissement - BD La Boutière,
AR 016.156	12/07/2016	Arrêté travaux de sondage - rond point de La Trudais
AR 016.157	12/07/2016	Arrêté du Maire portant délégation temporaire de fonctions et de signature à l'attention de M. Eric DU MOTTAY, 4^e Adjoint (du 22/07 au 11/08/2016)
AR 016.158	12/07/2016	Arrêté du Maire portant délégation temporaire de fonctions et de signature à l'attention de Mme Nathalie PASQUET, Conseillère Municipale (du 12/08 au 14/08/2016)
AR 016.159	12/07/2016	Arrêté du Maire portant délégation temporaire de fonctions et de signature à l'attention de Mme Catherine GICQUEL, 3^e Adjointe (du 15/08 au 18/08/2016)
AR 016.160	12/07/2016	Arrêté portant délégation temporaire de signature à M. Cédrick GUILLEMIN en qualité de Directeur Général Adjoint
AR 016.161	12/07/2016	Arrêté travaux de pose et installation de fibre optique sur plusieurs secteurs de la commune
AR 016.162	18/07/2016	Arrêté mise en place d'un contener enterré - rue Paul Emile Victor.
AR 016.163	18/07/2016	Arrêté travaux de raccordement des eaux usées en forage - Allée F.Bernier & Bd Surcouf
AR 016.164	18/07/2016	Arrêté travaux de remplacement de poteaux incendies - divers rues de la commune.
AR 016.165	19/07/2016	Régie "photocopies" - Arrêté portant nomination d'un régisseur et de mandataires suppléants
AR 016.166	19/07/2016	Régie "photocopies" - Arrêté portant nomination des mandataires
AR 016.167	20/07/2016	Arrêté travaux reprises des réseaux d'eaux usées et potable - avenue de La Libération
AR 016.168	20/07/2016	Arrêté stationnement de LA STAR - parking CAF - LE 26 août 2016,
AR 016.169	27/07/2016	Arrêté travaux de reprise du réseau d'eau pluviale fermeture du BD Schuman

AR 016.170	27/07/2016	Arrêté travaux de reprise du réseau d'eau pluviale circulation alternée - BD R Schuman
AR 016.171	27/07/2016	Arrêté autorisation de stationnement de camion - société Véolia - rond point La Trudais.
AR 016.172	29/07/2016	Arrêté modification travaux de raccordement d'eau potable - avenue du Couesnon

Le texte intégral des arrêtés du Maire pris en vertu de ses pouvoirs propres est consultable en Mairie.